

Communiqué de Presse

La police neuchâteloise communique

10^{ème} anniversaire de la plateforme opérationnelle transfrontalière POT 25/90

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la plateforme opérationnelle transfrontalière POT 25/90, une cérémonie a été organisée ce jour au château de Neuchâtel en présence notamment de L'ambassadeur de France, son excellence, Frédéric Journès et le Conseiller d'Etat Alain Ribaux.

La plateforme opérationnelle transfrontalière dite POT 25/90 regroupe différents services de polices et des douanes suisses et françaises. Elle a vu le jour le 16 mars 2012 à l'initiative de la Police neuchâteloise et du Groupement de Gendarmerie départementale du Doubs.

L'objectif de cette plateforme opérationnelle transfrontalière (POT 25) est de faire face notamment criminalité organisée et itinérante en zone frontière. Elle permet, de part et d'autre l'organisation d'engagements conjoints de moyens avec efficacité, de manière moderne et complémentaire. Elle se traduit sur le terrain par des opérations bicéphales dont les bilans sont régulièrement communiqués.

Dans le détail, pour la Suisse, les services qui sont intégrés à cette plateforme sont la police neuchâteloise, la police cantonale jurassienne et la Région centre de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité aux frontières. Pour les Autorités françaises, elles sont représentées par les Groupements de Gendarmerie départementale du Doubs et du Territoire de Belfort, la Direction interdépartementale de la Police aux frontières de la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Direction départementale de la sécurité publique du Doubs, la Direction régionale des Douanes de Franche-Comté, le Groupe Interministériel de Recherches de Besançon, le Service de police judiciaire de Besançon rattaché à la Direction territoriale de la Police judiciaire de Dijon, la section de recherches de Besançon.

Ce 10^{ème} anniversaire était l'occasion pour le canton de Neuchâtel, de marquer cet événement par une cérémonie qui s'est déroulée au château de Neuchâtel, en présence des représentants des différentes entités impliquées dans cette plateforme.

La collaboration transfrontalière construite lors de ces dix dernières années par le biais de la POT 25/90 va ainsi perdurer au bénéfice des citoyens et citoyennes de nos régions respectives

Contact :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch, tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 24 mars 2023